



DÉFINIR UN CAP AMBITIEUX POUR LA DÉFENSE NATIONALE ET EUROPÉENNE

En incarnant des valeurs chevillées au plus profond de notre Nation, l'armée a toujours soutenu et incarné la grandeur de la France, de Valmy à Verdun, de Bir-Hakeim à l'Indochine, en Afrique du nord comme en Kapisa. Vauban, Bonaparte, Joffre, le Général de Gaulle... l'histoire de notre pays est jalonnée de grands hommes issus de la communauté militaire. Des poilus du Chemin des dames aux courageux visionnaires de Koufra, les sacrifices et la détermination de nos combattants ont profondément marqué notre histoire. La famille centriste a toujours placé aux côtés de l'Europe les questions de défense et de sécurité au cœur de ses préoccupations. Nous savons de quoi les militaires sont faits, nous savons ce que l'on peut attendre d'eux. Nous savons que leur mission n'est comparable à nulle autre, car leur engagement peut aboutir in fine au sacrifice suprême, celui de la vie. Nous mesurons pleinement la portée des décisions que nous aurons à prendre, toujours lourdes de conséquences et parfois irréversibles, et nous savons qu'ils attendent des responsables politiques exemplarité et soutien.

N'en déplaise à certains, la France compte parmi les plus puissantes armées du monde. Elle dispose d'une dissuasion nucléaire crédible et indépendante, d'une puissance militaire globale qui repose sur sa capacité de projection de ses forces et d'une présence militaire mondiale, à travers notamment ses forces de souveraineté présentes dans les départements et collectivités d'outre-mer (DOM-COM). Notre industrie de défense est extrêmement performante, et au demeurant l'un de nos secteurs les plus compétitifs à l'exportation (bâtiment de projection et de commandement, avions de transport, frégates, grands bâtiments amphibies, sous-marins, électronique de défense...) comme en témoigne notre quatrième place en la matière et une balance commerciale très positive (5Mds d'€ en 2011).

La défense demeure l'ultime garantie de notre intégrité territoriale, métropolitaine et ultramarine, terrestre et maritime. Elle assure notre sécurité ainsi que celle de nos compatriotes expatriés et nous permet de sauvegarder nos intérêts géopolitiques, économiques et humains. La dissuasion nucléaire et la capacité de projection de nos forces sont tout particulièrement essentielles pour faire entendre la voix de la France dans le concert des nations et faire respecter nos prises de position jusqu'au cœur du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La force demeurant l'ultima ratio, notre aptitude à défendre nos intérêts au sein de nouveaux rapports de force dépend en grande partie de la crédibilité de notre outil militaire.

Le monde est incertain et en permanente évolution. Alors que l'Europe baisse la garde sur le plan budgétaire et capacitaire et qu'elle peine à faire entendre une voix unie sur la scène internationale, nombreux sont ceux qui s'arment ou se réarment. L'évolution du contexte géostratégique, l'émergence de nouveaux pôles de puissance économique, démographique, monétaire, militaire, la multiplication des conflits asymétriques, la diversification des menaces - terroriste, conventionnelles ou non conventionnelles, prolifération, cybercriminalité - nous invite à adapter en permanence nos concepts stratégiques. A ce titre, nous avons suivi avec attention les

travaux ayant abouti à la rédaction d'un nouveau Livre Blanc de la défense et de la sécurité nationale et participons activement à sa mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle « Loi de programmation militaire 2014 – 2019 » (LPM).

Malgré l'accumulation des réformes, depuis l'abandon de la conscription jusqu'à la recomposition de la carte des implantations militaires, malgré les défis suscités par l'évolution stratégique, par la sophistication croissante de l'armement, par la croissance des coûts du maintien en condition opérationnelle, et en dépit de contraintes financières toujours plus pressantes et d'une baisse sensible des effectifs, jamais les militaires n'ont failli à leur devoir et ils ont toujours assuré la réussite de leur mission. **Avoir mené ces profondes transformations tout en maintenant une capacité adaptée, avoir permis au pays de jouir des « dividendes de la paix » en divisant par trois la part de la défense dans le PIB en quelques décennies, ce n'était pas à la portée de n'importe quelle institution. C'est un remarquable exploit qui a été réalisé.** Mais peut-on, doit-on pour autant continuer dans cette voie ? Est-il légitime dans cette période de grandes tensions budgétaires de demander aux armées plus d'efforts qu'aux administrations civiles ? Notre réponse est catégorique, c'est non.

Les Centristes ont été les premiers à dénoncer le cancer de la dette qui assèche financièrement notre pays et nos marges de manœuvres. Le paiement des seuls intérêts de la dette représente une fois et demi le budget de la défense ! Il est exclu de laisser ainsi s'affaiblir la France. Le redressement du pays commence par le rétablissement des équilibres financiers. Nous mesurons l'ampleur de la tâche, et nous nous interrogeons sur la volonté qui devrait être celle du Président de la République et celle du gouvernement de sortir le pays d'une situation budgétaire particulièrement difficile. Lorsque les décisions seront courageuses et pertinentes nous les soutiendrons, mais si elles s'avèrent irresponsables et démagogues, nous les combattons. Les militaires et les personnels civils de la Défense regardent la situation avec lucidité. Ils ne sont pas naïfs et savent identifier les postures de ceux qui hier n'ont toujours pas pu tenir leurs promesses et de ceux qui aujourd'hui sont tentés de les sacrifier au bénéfice d'autres ministères. La « variable d'ajustement », c'est un langage que nous récusons. L'effort demandé aux armées doit être le même que celui qui est imposé aux autres administrations publiques. En relevant le gant face à la professionnalisation, en acceptant les défis du précédent Livre Blanc tout en subissant l'érosion des crédits de la loi de programmation, les armées méritent de bénéficier avant d'autres des marges de manœuvre que le redressement de l'économie et des finances publiques nous redonneront, s'ils se concrétisent, d'ici la fin du quinquennat.

*

**

« PROMOUVOIR L'EUROPE DE LA DÉFENSE »

Ces constats conduisent à une conclusion simple : la défense de l'intérêt national passera à l'avenir également par la mise en place d'une défense européenne crédible ! Dès lors, nous souhaitons qu'émergent de nouvelles coopérations dans ce domaine car le projet européen, cher à notre cœur, n'a de justification et de légitimité que dans une volonté d'assurer sa défense de manière forte et autonome. Sur ce point, nous tenons à tenir là encore un discours de vérité. Il est difficile de nier les difficultés que rencontre l'Union européenne à défendre une vision commune sur le plan diplomatique et militaire, comme le met en lumière l'incapacité à se mobiliser sur le dossier sahélien, ou comme ce fut le cas lors du conflit libyen, et ce en dépit des avancées institutionnelles introduites par le traité de Lisbonne. En effet, il est parfois difficile de partager une vision commune de nos intérêts géostratégiques et les impératifs sécuritaires ne revêtent pas la même importance

pour tous nos partenaires. La disparité des budgets militaires constatée au sein de l'Union en est la meilleure preuve. Si cette situation s'explique, en partie, parce que nombre de nos partenaires considèrent que la sécurité du continent reste exclusivement du ressort de l'OTAN, il serait illusoire de croire que Washington se satisfera indéfiniment de partenaires qui investissent peu pour leur propre sécurité et pour celle de l'Alliance.

Il nous apparaît donc indispensable de travailler activement au renforcement de notre coopération en matière de défense, notamment en dotant l'Europe de moyens financiers à travers un budget dédié à la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), et en utilisant au mieux les nouveaux outils institutionnels communautaires. L'objectif affiché de notre démarche est de faire émerger une voix européenne forte et crédible sur la scène internationale qui devrait être accompagnée d'actions à forte vocation symbolique comme la création d'un quartier général militaire permanent et la mise en place d'un véritable pôle de défense européen. Par un effet d'entraînement, une telle démarche consoliderait également notre base industrielle de défense, tant européenne que nationale, à travers un soutien amélioré à l'industrie. Des impulsions fortes pourront ainsi être données à des domaines aussi stratégiques que les moyens capacitaires, condition indispensable pour toute action militaire d'envergure. La crédibilité militaire de l'UE, préalable essentiel au renforcement du pilier européen de l'Alliance, sera ainsi considérablement renforcée !

*

**

« ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ARMÉES »

Au-delà, la France a une place singulière dans le monde où elle est présente sur trois océans et quatre continents, grâce aux DOM-COM et à ses territoires ultra-marins qui nous offrent le second domaine maritime mondial. Et à l'heure de la montée en puissance de la région Asie-Pacifique, cette spécificité nous offre un avantage stratégique majeur. Nos atouts de grande puissance et notre siège permanent au Conseil de Sécurité devraient également être au cœur de nos priorités stratégiques. La période que nous vivons est cruciale car la France doit relever un défi majeur : demeurer parmi les grandes puissances de ce monde. Et à cette fin, nos capacités militaires, adossées à un large réseau diplomatique et à notre influence culturelle portée par la francophonie, sont un atout fantastique pour notre rayonnement international. Toutefois, pour utiliser au mieux ces outils, dans un environnement international évoluant à grande vitesse et nécessitant le décryptage de situations de plus en plus complexes, nous devons absolument améliorer la prise de décision au plus haut niveau de l'Etat en sortant des cadres traditionnels. Concrètement, il s'agira d'associer un plus grand nombre de compétences à travers aussi bien la création d'une Académie de défense que l'instauration d'un véritable Conseil national de sécurité, à l'image de ce qui existe chez la plupart de nos alliés.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous considérons qu'il est absolument nécessaire de porter une plus grande attention à nos armées, les protéger des excès de la judiciarisation et encourager un dialogue rénové au sein de l'institution. Une fois ce nouveau cap fixé, des inflexions importantes devront être mises en œuvre. Parmi celles-ci, certaines revêtiront une portée générale forte avec d'une part, la suppression des forces aériennes stratégiques mais d'autre part, une préservation voire un renforcement des forces de souveraineté en raison des atouts considérables que sont les DOM-COM pour notre pays.

Au niveau des moyens alloués à chacune des armées, nous veillerons à ce que les efforts demandés, toujours en respectant le principe de justice, correspondent à des priorités claires dont l'objet

principal sera de préserver l'aptitude opérationnelle. Ainsi, pour l'Armée de terre cela nous conduira à mettre l'accent sur les infrastructures et les équipements des forces combattantes, pour la Marine nationale à favoriser la construction de bâtiments de surveillance et d'intervention et enfin pour l'Armée de l'air à renforcer le rôle de certaines bases aériennes stratégiques et fournir les moyens de transport et de ravitaillement en vol nécessaires. Bien évidemment, au-delà des moyens matériels, ces inflexions n'auront de sens que si nous garantissons à nos soldats et réservistes un nombre de jours d'entraînement opérationnel suffisant et que les avancements et les perspectives de carrière ne soient pas remis en cause.

Nous souhaitons également insister sur une autre donnée essentielle : celle de l'investissement très important de la part de l'Etat pour la professionnalisation des armées avec pour corollaire une réelle montée en gamme des compétences. Or, au-lieu d'en faire un atout dans la durée, notamment dans le cadre de réduction des effectifs que nous connaissons, cet atout est trop rapidement gaspillé après la fin du service actif. En conséquence, une attention beaucoup plus importante doit être apportée à la réserve opérationnelle avec, au minimum, un doublement des moyens financiers qui lui sont consacrés. Il convient également d'offrir de nouvelles pistes de carrière, aussi bien dans l'intérêt des forces armées que de l'Etat, à travers par exemple la création d'entreprises de services de sécurité et de défense françaises plutôt que de laisser partir, comme cela arrive trop souvent, nos spécialistes à l'étranger.

*

**

« RENFORCER LE LIEN ARMÉES - NATION »

Plus largement, nous estimons que le lien « Armées - Nation » doit plus que jamais être consolidé. Trop souvent éloignés de la chose militaire, les responsables politiques doivent être les premiers à montrer l'exemple en allant aussi régulièrement que possible à la rencontre de nos hommes sur le terrain et en opérations extérieures, ainsi qu'au contact des élèves dans toutes nos écoles militaires. De plus, les réserves citoyennes constituent un outil formidable aussi bien pour créer des liens entre civils et militaires que pour trouver les compétences nécessaires en cas de crise majeure.

Nous devons également souligner le rôle majeur des forces armées dans la promotion sociale, qu'il faut sans cesse renforcer, à travers ses liens avec la jeunesse. Dans ce cadre, il nous apparaît essentiel de développer ses propres filières d'excellence pour en favoriser une plus grande ouverture sociale. Le service militaire adapté en outre-mer constitue un autre exemple de réussite que nous souhaitons absolument voir transposé en métropole sous la forme d'un service militaire universel et facultatif.

Enfin, le lien « Armées – Nation » ne s'arrêtant pas aux seuls « actifs », nous devons renouer un dialogue constructif et respectueux avec les associations patriotiques et d'anciens combattants, et mieux associer la jeunesse aux commémorations nationales.

*

**

Souhaitant éviter toute posture démagogique et irresponsable sur la base de ce corpus doctrinal, sérieux et réfléchi, l'UDI entend décliner ses orientations stratégiques en matière de défense par des propositions concrètes, réalistes et responsables.